

**Circonscription IEN NIORT OUEST ET PRÉÉLÉMENTAIRE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE J. PREVERT**

Téléphone

05 49 04 95 80

Courriel

ce.0790320U@ac-poitiers.fr

Adresse

410 RUE DES ECOLES

79270

EPANNES

PROCES VERBAL

Conseil d'école du 18 juin 2020
Ecole J. PREVERT d'Epannes

Présents :

Enseignants : Mmes BOUSSEAU, CHARLES, LIEGEOIS et M.DIEUMEGARD

Parents élus : Mmes TESLAK, PAIRAULT, MORETTI, VAUCELLES et M. AUBINEAU

DDEN : Mme BRELAY

Mairie : M. EXPOSITO (Maire), Mme GUIGNARD (élue chargée des affaires scolaires)

Excusée : Mme Parizot (Inspectrice Education Nationale)

Début du Conseil d'école : 18h05

1- Les effectifs

Actuellement : 84 élèves et 64 familles.

Nous avons 4 classes :

PS/MS/GS = 6PS/4MS/13GS = 23 Mme Bousseau et Mme Beaudelle

CP : 16 CP Mme Charles

CE1/CE2 : 9CE1 / 9CE2 = 18 M. Dieumegard

CM1/CM2 : 12CM1 + 15 CM2 = 27 Mme Liégeois et Mme Beaudelle

Pour la rentrée 2020/2021, le prévisionnel des effectifs est le suivant :

9 PS

6 MS

4 GS

14 CP

17 CE1

9 CE2

10 CM1

10 CM2

Total : 79 élèves

A la rentrée prochaine, nous prévoyons l'organisation suivante pour la répartition des classes :

PS/MS/GS	CP/CE1	CE1/CE2	CM1/CM2
Mme Bousseau	Mme Charles	M. Dieumegard	Mme Liégeois

La répartition des élèves du CE1 entre les deux classes se fera selon des critères d'ordre pédagogique en premier lieu, tout en maintenant des groupes hétérogènes, en préservant les affinités entre les enfants, en tenant compte de la répartition filles/garçons.

Les listes des classes seront affichées comme d'habitude à l'entrée de l'école le jour de la pré-rentree. En effet, des inscriptions peuvent se rajouter pendant l'été, les groupes pourraient être modifiés. Il n'est pas souhaitable que les enfants se projettent sur une organisation qui pourrait être modifiée durant l'été.

Rentrée 2020 : Pour le moment, nous n'avons eu aucune directive concernant la rentrée.

Il est bien évident qu'il faudra tenir compte du temps de confinement pour chaque groupe classe afin de faire un point sur ce qui est acquis ou non, identifier les besoins. La nécessité de revenir sur les fondamentaux sera incontournable. L'équipe enseignante en profite pour remercier l'ensemble des parents pour leur implication durant cette période de « l'école à la maison ». Pour la très grande majorité des élèves, il n'y a pas eu de décrochage scolaire, le suivi a bien été réalisé.

Rentrée du 22 juin : Nous pouvons ouvrir l'école à l'ensemble des élèves à temps plein grâce à l'allègement du protocole sanitaire. Les horaires et l'organisation adoptés en mai pour le retour des élèves prioritaires restent en vigueur. Mme Beaudelle va être remplacée à partir du 22 juin les lundis et mardis, ce qui va permettre l'accueil des maternelles et le maintien de la décharge de direction.

2- Le projet d'école et les actions sur l'année

Avec la crise que nous avons traversée, de nombreux projets ont dû malheureusement être annulés.

PARCOURS SANTE :

- Annulation des séances APS (Apprendre à Porter Secours)
- Annulation des rencontres USEP (hand CE/CM, gym CP/CE, le petit tour Usep CP, le printemps des maternelles, athlétisme CE, orientation CM, handisport CM, journée sécurité routière CM)
- Annulation des séances cyclisme et kayak CM

L'ensemble de ces projets sera reconduit, si nous en avons la possibilité, à l'année scolaire prochaine.

PARCOURS CULTURE :

- Annulation « Ecole et cinéma » CM (visionnage de 2 films sur les 3 prévus)
- Annulation « Lire et faire lire » depuis le mois de mars.

L'ensemble de ces projets sera reconduit, si nous en avons la possibilité, à l'année scolaire prochaine.

- Annulation projet du marais. Nous sommes en pourparlers pour reporter ce gros projet à l'année scolaire prochaine (les projets en lien avec le Parc Naturel du Marais poitevin devaient être financés par le Parc du Marais Poitevin (1 800€), l'APE (1 405€) et la Coopérative scolaire (600 €)).

PARCOURS CITOYEN :

- Annulation des visites au foyer. Seulement les visites des CM et des maternelles ont pu être réalisées. Une correspondance a été réalisée entre les élèves de CM et les résidents lors du confinement. Cela a été très apprécié.
- Conseil d'élèves : un seul a pu être fait. Le compte-rendu a été envoyé à la Mairie et à l'APE.

3- Rythme scolaire et changement de la semaine scolaire :

Le contexte : Au premier trimestre 2017, une enquête auprès des familles avait été menée pour connaître leur avis sur le maintien ou pas de la semaine à 4 jours et demi. Les résultats de l'enquête distribuée aux parents d'élèves et le vote au premier conseil d'école avaient favorisé le maintien à 4 jours et demi, c'est-à-dire le maintien de la classe le mercredi matin.

Aujourd'hui, nous apprenons, que le partenariat avec GPA, le centre de loisirs, prend fin. La nouvelle municipalité a choisi un nouveau centre de loisirs, celui de Mauzé sur le Mignon. Cependant, les TAP ne seront pas reconduites (temps périscolaire organisé jusqu'à présent de 15H45 à 16H45, les lundis-mardis-jeudis).

M. Exposito souhaite expliquer la situation :

A son arrivée, Monsieur le Maire nouvellement élu a appris que la commune d'Epannes avait été bannie au cours du conseil d'administration pour impayé.

Aucune convention n'avait été signée entre la mairie et GPA depuis 2019. Il a fallu très vite prendre une décision. Il n'y a pas eu la possibilité de se rapprocher de Frontenay Rohan Rohan car les enfants étaient trop nombreux.

La convention a finalement été signée pour cet été avec le Centre de loisirs de Mauzé sur le Mignon.

Monsieur Exposito tient à rassurer les parents, il n'y aura aucun changement pour les familles, les enfants seront pris en charge à Epannes. En fonction des effectifs, le centre de loisirs se fera sur Epannes ou à Mauzé sur le Mignon (dans ce cas, les enfants seront transportés en bus).

Si le fonctionnement est concluant cet été, il sera reconduit les mercredis et durant les vacances scolaires pour l'année 2020/2021. La structure est sérieuse, de nombreuses communes fonctionnent déjà avec ce centre et le directeur est professionnel, la mairie est donc confiante.

Ce centre de loisirs sera ouvert pendant les 2 semaines de chaque période de vacances, sauf à Noël.

Avec la disparition des TAP, il est donc important aujourd'hui de se poser la question du maintien ou non de la semaine à 4 jours et demi.

4 jours : pas d'école le mercredi avec les horaires suivants : 8H45/11H45 et 13H30/16H30

4 jours et demi : école le mercredi avec les horaires habituels : 8H45/12H et 13H45/15H45, garderie dès 15H45 et le mercredi : 8H45/11H45)

➤ **Les parents élus :**

VOTE auprès des familles:

Nous avons eu 47 retours, ce qui concerne 62 enfants.

20 familles sont pour que l'école reste à 4.5 jours.

27 familles pour le passage à 4 jours.

Madame Moretti nous informe que les familles qui ont plusieurs enfants ont voté 4 jours ½ alors que celles n'ayant qu'un enfant ont voté pour 4 jours. Des inquiétudes sont relevées sur le coût occasionné par une ½ journée en moins d'école.

M. Exposito : Le coût de ce centre sera inférieur, un paiement en plusieurs fois sera possible ainsi qu'un paiement dégressif en fonction du nombre d'enfants par famille.

Si le choix se porte sur la semaine des 4 jours, est-il possible d'envisager une garde municipale gratuite le mercredi matin avec pique-nique le midi ?

M. Exposito : La commune ne peut pas se le permettre financièrement. Le fonctionnement sera possible à la ½ journée, le repas se fera par le foyer. Le mercredi, l'accueil se fera à Epannes.

➤ **Les enseignants :**

L'équipe enseignante était favorable à la semaine de 4 jours et demi. Nous trouvons effectivement que les élèves sont davantage dans une continuité scolaire, plus efficaces avec des matinées plus longues, des après-midis plus courts, c'est un rythme qui nous semble davantage en phase avec celui de l'enfant. Cependant, sans la mise en place des TAP, nous craignons de voir des enfants surexcités et fatigués. Nous préférons donc voter unanimement pour la semaine à 4 jours.

➤ **La municipalité :**

Préférence pour la semaine à 4 jours. Cela permettra aussi de faire des économies (disparition des TAP) et réinjecter l'argent pour l'école, avec des travaux notamment.

Vote : total de 11 voix

Pour la semaine à 4 jours : 10

Contre la semaine à 4 jours : 1

Abstention : 0

**La semaine à 4 jours avec les horaires suivants :
8H45-11H45 / 13H30-16H30 est votée à l'unanimité.**

4- Travaux à prévoir ou achats ?

• **PPMS : risques attentat/intrusion**

Pour rappel, des points de fragilité apparaissent : renforcer la sécurité des locaux avec un portail plus haut et fermé à clé côté Mairie. C'est aussi une demande des familles. De nombreuses intrusions ont lieu au sein de l'école les week-ends ou les mercredis.

Réponse Mairie : Un portail de 2m sera posé cet été et le mur surélevé. Le petit portillon sera enlevé. Une sonnette sera installée.

Prévoir un trousseau clé maternelle pour que les adultes puissent fermer à clé rapidement toutes les issues. Madame Liégeois en profite pour signifier qu'elle ne dispose pas de toutes les clés : entrée porte « GPA », portes maternelles...

Le système d'alerte n'est pas efficace non plus. Actuellement, l'alerte se fait par téléphone portable. Pour que ce soit plus facile, l'ancienne municipalité a commandé des talkies walkies sur secteur longue portée pour chaque classe et la cantine.

• **PPMS : risques transport de matières dangereuses**

Confinement cantine

Pour rappel, il faudra actualiser les plans de localisation des points gaz, eau et électricité (locaux maternelle + entrée). Par ailleurs, tout le monde n'entend pas l'alarme (corne de brume).

Réponse Mairie : Installation cet été d'un bouton poussoir dans la classe de Mme Liégeois pour une alarme.

- Remplacement des tableaux à craie par des tableaux blancs dans la classe de Mme LIEGEOIS. Beaucoup de poussière, néfaste pour le vidéoprojecteur. La Mairie en prend bonne note.
- Cloison pour l'intimité des toilettes en maternelle : un devis avait été envoyé à la Mairie. En attente de traitement.

Réponse Mairie : Nous irons voir sur place avec les employés communaux ce qui peut être fait.

- Il serait important d'avoir un nouveau téléphone sans fil dans le bureau de direction, avec une portée plus large. Si Mme Liégeois est en sortie ou absente de sa classe, les autres enseignants ne sont pas en mesure de prendre des appels et l'école n'est alors pas joignable.

Réponse Mairie : Utiliser le portable de la garderie.

- Pour les travaux « divers », comme chaque année, nous fournirons une liste à la Mairie pour l'été.
 - Madame Liégeois rajoute qu'avec cette période de crise, les bureaux individuels dans les classes sont à privilégier par rapport aux bureaux doubles (distanciation à respecter). Dans un avenir proche, il serait souhaitable de songer à un remplacement.
- M. Exposito précise qu'en septembre 2021 un système d'alarme + vidéo sera installé au sein de l'école et qu'il envisage le changement de la vieille structure « toboggan ». En attendant, des graviers vont être rajoutés en-dessous pour davantage de sécurité.

5- Questions diverses

GARDERIE

-Plusieurs demandes sont faites pour avoir un espace aide aux devoirs.

Réponse Mme Liégeois et M. Exposito :

L'ancienne classe de Mme Charles n'a jamais cessé de servir sur le temps scolaire. C'est un lieu où nous avons placé l'ensemble du matériel collectif de l'école, un endroit où nous allons en journée avec des groupes classe (arts visuels, théâtre, musique...), un lieu où se déroulent les équipes éducatives et les équipes de suivi, un espace pour les prises en charge du psychologue scolaire ou d'autres partenaires, les interventions également de l'infirmière scolaire. Après l'école, à 15H45, c'était un lieu utilisé ensuite pour les TAP. Il est donc envisageable, hors temps scolaire de se servir de cet espace pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs au calme. Il faudra y réfléchir. Cependant, cela peut poser des difficultés au niveau de la surveillance, avec la nécessité de rajouter du personnel. Nous ne pouvons pas nous engager sur ce sujet pour le moment.

-4 demandes pour l'ouverture à 7h15, 1 demande à 7h, 2 demandes pour la fermeture à 18h45-19h.

Le coût de la garderie : *La 1^{ère} demi-heure sera-t-elle gratuite ?

*Facturation possible à la demi-heure ou à l'heure ?

Réponse Mairie :

Les horaires et les tarifs restent inchangés. Il y a trop peu de demandes. Le coût serait trop important pour la municipalité. Trop d'impayés (2000€).

-Davantage d'activités (sports, jeux, danses...) ?

Réponse Mme Liégeois : Marine Guillot fait beaucoup de choses avec les enfants, elle propose de nombreuses idées. Un budget de 200 euros annuels est alloué pour le renouvellement ou l'achat de matériel pour la garderie chaque année. Des formations vont également être proposées au personnel.

-Salle de garderie petite et très bruyante, peut-être réutiliser les salles libres ? Comme cela était fait avec le centre, 2 espaces selon l'âge ?

Réponse Mme Liégeois et M. Exposito : Comme nous l'avons déjà dit, l'ancienne classe de Mme Charles peut être utilisée hors temps scolaire. Mais cela crée un problème pour l'accès aux toilettes des maternelles et pour la gestion des enfants par le personnel.

RESTAURATION : 9 très satisfaits- 31 satisfaits

-Repas de meilleure qualité !

-Beaucoup de familles sont satisfaites mais une inquiétude sur les prix qui augmentent régulièrement.

Réponse Mairie : M. Exposito rassure les familles, les prix vont rester stables.

-Les produits sont-ils achetés sur un circuit court ?

Réponse Mairie : La Mairie est en lien avec une association de réinsertion de Magné pour fournir des produits bio et de saison en circuit courts.

-Possibilité de revoir la qualité des fruits ? Pas assez mûrs.

Réponse du personnel : Si cela arrive, le personnel en charge de la cantine prévient tout de suite (changement fournisseur parfois, ou attente de quelques jours pour que ce soit plus mûr).

-Est-il possible de changer l'ordre de passage à la cantine pour que tous les services puissent se resservir ?

Réponse du personnel : Les enfants se resservent sans aucun problème, premier ou deuxième service.

-Si possible plus de plats "sans viande" ou une alternative pour ceux qui ne peuvent pas en manger ou quantité de légumes plus importante pour combler le manque de viande.

Réponse du personnel : Il y a déjà un repas sans viande par semaine. Si l'enfant est végétarien, il faut le signaler.

LOCAUX : 2 très satisfaits -28 Satisfaits – 9 pas satisfaits –

-Demande à ce que les toilettes côté préau soient réaménagées,

Rappel CE N° 2 par Mme Liégeois : Cette année, étant donné nos effectifs, nous avons mis en place un nouveau fonctionnement pour la période hivernale (octobre/mars). Les CP filles pouvaient aller aux toilettes adultes côté maternelle sur les temps de récréation. Sur cette même période, les CE1 CE2 filles pouvaient aller aux toilettes CM (comme c'était le cas déjà les années précédentes quand il faisait froid). Mais ce ne sera pas forcément un fonctionnement viable l'année prochaine. Cela dépendra de nos effectifs ! Des travaux sont à prévoir dans ces toilettes.

Réponse Mairie : C'est prévu, mais pas tout de suite.

HYGIENE ET SECURITE : 3 très satisfaits - 28 Satisfaits – 8 pas satisfaits –

-Manque de papier toilettes dans les WC ainsi que du savon.

Réponse Mme Liégeois :

Avec la situation de crise que nous vivons, ce n'est plus le cas !

-Serait-il envisageable de mettre des distributeurs automatiques de savon et des robinets à détecteur de mouvement ?

Réponse Mairie: *Pas facile à installer. Ce sont actuellement des boutons poussoirs donc pas besoin de retoucher au bouton.*

-Il serait souhaitable de poursuivre le rituel du lavage de mains plus régulièrement dans la journée (et au moins avant le déjeuner) tout au long de l'année même sans situation de covid.

Réponse Mme Liégeois : Le lavage de mains fait partie des obligations, il est bien entendu que ce rituel a toujours existé, surtout avant le déjeuner, et il perdurera, même hors situation de crise.

-Est-il possible de définir une place pour les personnes à mobilité réduite ou pour les enfants qui se trouvent en situation handicap ou pour ceux qui se trouvent pour un moment donné en béquille, afin de faciliter l'accès à l'école.

Réponse Mairie : *Oui. Il faudra voir si cela concerne la Mairie ou la DDE.*

-Est-il prévu un aménagement de l'espace public plus adapté aux enfants et aux familles (sécuriser les abords pour faire ralentir les voitures, des passages piétons et des aménagements pour les poussettes ...)

Réponse Mairie: *Un projet est à l'étude pour la rue des Ecoles notamment. Une demande va être faite pour le passage piéton pour la rentrée.*

-Les portes ne sont pas sécurisées pour les maternelles, joint anti-pince doigts.

Réponse Mme Liégeois et M. Exposito : Toutes les portes le sont, sauf celle de l'entrée côté « bac à sable », elle reste dangereuse. C'est noté par la Mairie.

-Un grand merci à tous les enseignants pour leur implication et le suivi des élèves durant le confinement.

Fin du Conseil d'Ecole à 19h40

Pour information, tous les comptes rendus des conseils d'école sont en ligne sur le site Internet de l'école :

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/epannes/>

Présidente de séance :

Madame Liégeois Françoise

Secrétaires de séance :

Mesdames Bousseau Elise et Charles Guylaine

